

Séance plénière du 15 Décembre 2014





VŒU « TECHNOPOLE AGEN GARONNE » - ASSEMBLEE PLENIERE

<u>Exposé des motifs</u>: L'Agglomération d'Agen a décidé de créer, à Sainte-Colombe-en-Bruilhois (10 km d'Agen), une Zone d'Activité Economique à dimension régionale, en bordure de la Garonne, sur <u>220 ha de terres agricoles</u>. A ce projet de « *Technopôle Agen Garonne* », il faut encore ajouter <u>300 ha d'infrastructures</u> : ronds-points, rocades, un deuxième échangeur d'autoroute (A62), un pont sur la Garonne et une gare TGV pour la future ligne Bordeaux-Toulouse.

Au total, se sont donc près de 600 ha de terres de première catégorie (terrasse de Garonne), situées en bordure de la Garonne, sur une nappe d'eau vitale pour l'agriculture locale, qui sont menacés de destruction.

Un projet écologiquement, financièrement et économiquement aberrant

A l'heure où l'on prétend construire des barrages surdimensionnés pour irriguer des zones naturellement adaptées à une agriculture pluviale, on bétonne des zones fertiles riches en eau et propices à l'irrigation!

Cette « logique aberrante » de gaspillage foncier est suicidaire et plus particulièrement dans un contexte de dérèglement climatique qui, on le sait, va limiter progressivement notre capacité de production alimentaire. En outre, ce bétonnage inconsidéré provoque toujours plus d'inondations meurtrières par imperméabilisation des sols en limitant le renouvellement des nappes phréatiques.

Dans cette période d'austérité imposée, à l'heure de la réduction drastique des dotations aux collectivités territoriales, ce projet, comme tous ces grands projets inutiles, pèse très lourd sur les finances publiques pour un retour sur emploi qui est loin d'être acquis.

Au-delà des justifications économiques avancées par les uns et les autres, il n'échappe à personne que l'ensemble de ce dispositif est entièrement axé autour d'une hypothétique gare de TGV, dont nul n'est capable de dire aujourd'hui si elle verra finalement le jour.

Quand aucune des 29 zones d'activité du département ne sont actuellement saturées, que de nombreux espaces vides et de nombreux locaux inutilisés sont disponibles à proximité, notamment à l'Agropole-Estillac, située à quelques kilomètres à peine de Sainte-Colombe-en-Bruilhois, il n'est pas déraisonnable de dire que ce projet est inutile et de se prononcer pour son abandon.

<u>Vœu</u>:

Le Conseil Régional demande l'abandon de ce projet.